

Le 16 décembre 2022

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du maire monsieur Marc Bourcier, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **20 décembre 2022, à 18 h 30** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

- 1 OUVERTURE de la séance
- 2 PUBLIC - Période de questions
- 3 ADOPTION de l'ordre du jour
- 4 Adoption des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2023
- 5 PUBLIC – Seconde période de questions
- 6 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 7 Parole au conseil
- 8 Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La greffière de la Ville,



MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

MJL/sw

p. j.